



Compte rendu conseil municipal

Commune de Congénies — Séance du 3 avril 2026

Le conseil municipal de Congénies s'est réuni en séance publique le vendredi 3 avril 2026 à 18h30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Loïc LEPHAY, Maire.

Présence et quorum

17 conseillers étaient présents. Fabienne DHUISME et Didier PAULEAU étaient excusés. Fabienne DHUISME avait donné pouvoir à Thibaut BOURSE, portant le nombre de votants à 18. Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte.

Secrétaire de séance : Rémi GUILLOTEAU

Ordre du jour

1. Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire
2. Adoption des indemnités de fonctions des élus (Maire - Adjointes - Conseillers délégués)
3. Désignation des membres titulaires et suppléants de la commission MAPA (Marché à Procédure Adaptée)
4. Désignation du représentant à la Commission de logements de la SEMIGA (bailleur social)
5. Désignation du correspondant auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
6. Désignation des délégués au Syndicat Mixte de Défense des Forêts contre les incendies (DFCI) Salavès Sommiérois
7. Installation et composition des commissions communales
8. Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

9. Election des membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
10. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
11. Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de la Vaunage
12. Désignation des délégués auprès de TERRITOIRES ENERGIES (SMEG)
13. Désignation d'un délégué au C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale)

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Approbation du procès-verbal précédent

L'approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026 a été reportée au prochain conseil, les membres n'ayant pas eu le temps d'en prendre connaissance au préalable.

Délibérations

Délibération n° 1 — Délégation de pouvoirs au Maire

Résultat du vote : 18 pour — 0 contre — 0 abstention

Le conseil municipal a accordé au Maire, pour la durée de son mandat, une délégation de pouvoirs dans les domaines prévus par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces délégations couvrent notamment :

- La gestion et la passation des marchés publics (crédits inscrits au budget)
- La réalisation d'emprunts dans les limites budgétaires autorisées
- L'exercice des droits de préemption (dans la limite de 300 000 €)
- La passation de contrats d'assurance et de location (durée ≤ 12 ans)
- La demande de subventions dans la limite de 150 000 €
- Le règlement des conséquences dommageables des accidents de véhicules municipaux (dans la limite de 5 000 €)

Délibération n° 2 — Indemnités de fonctions des élus

Résultat du vote : 14 pour — 4 contre — 0 abstention

Le conseil municipal a fixé les indemnités mensuelles brutes des élus comme suit :

Fonction	Taux appliqué	Montant brut mensuel
<i>Maire</i>	51,59 % du plafond légal	2 120,59 €
<i>Adjoint</i>	19,8 % du plafond légal	813,97 €

Conseiller délégué	6 % du plafond légal	246,63 €
--------------------	----------------------	----------

Délibération n° 3- Création d'une Commission MAPA (Marché Procédure Adaptée)

Résultat du vote : 18 pour — 0 contre — 0 abstention

Une commission consultative « Marchés à Procédure Adaptée » (MAPA) a été créée pour assister le Maire dans l'analyse et l'attribution des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 40 000 € HT. Sa composition est identique à celle de la Commission d'Appel d'Offres :

Rôle	Membres
Membres titulaires	Philippe BORDAS, Paméla ANIORTE GAUTIER, Thibaut BOURSE
Membres suppléants	Yannick CHENIN, Rémi GUILLOTEAU, Camille VANGHELUWE

Délibération n° 4- Désignation du représentant à la Commission d'attribution de logements SEMIGA

Résultat du vote : 18 pour — 0 contre — 0 abstention

Madame Audrey SANCHEZ, adjointe au Maire, a été désignée représentante de la commune à la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) de la SEMIGA, bailleur social propriétaire de la résidence « La Source » sise 8 chemin de Fontvieille à Congénies.

Délibération n° 5- Désignation du correspondant auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Résultat du vote : 17 pour — 0 contre — 1 abstention

Monsieur Philippe BORDAS a été désigné correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE 30) pour une durée de 3 ans.

Délibération n° 6- Désignation des délégués au Syndicat Mixte de Défense des Forêts contre les incendies (DFCI) Salavès Sommiérois

Résultat du vote : 18 pour — 0 contre — 0 abstention

Suite au renouvellement du conseil municipal, les représentants de la commune au sein du Syndicat Mixte de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) Salavès Sommiérois ont été désignés :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mr Gilles DEVESA	M. Pierrick BOLZINGER

Délibération n° 7- Installation et composition des commissions communales

Résultat du vote : 14 pour — 0 contre — 4 abstentions

Quatre commissions municipales ont été constituées. Le Maire est Président de droit de chacune d'elles.

Commission	Vice-président(e)	Membres
<i>Festivités</i>	Yannick CHENIN	Ph. BORDAS, G. DEVESA, A. GUILMENT, D. PAULEAU
<i>Finances</i>	Philippe BORDAS	Y. CHENIN, R. GUILLOTEAU, C. VANGHELUWE, T. BOURSE
<i>Environnement</i>	Rémi GUILLOTEAU	D. PAULEAU, P. CHIRON, G. DEVESA, P. BOLZINGER
<i>Associations</i>	Yannick CHENIN	G. DEVESA, Ph. BORDAS, A. GUILMENT, L. CAMPS, V. SAC, R. GUILLOTEAU, D. PAULEAU, J. RAGUET

Délibération n° 8- Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Résultat du vote : 18 pour — 0 contre — 0 abstention

Le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été fixé à 12, se décomposant comme suit :

- Le Maire, Président de droit

- 6 élus du conseil municipal
- 6 représentants des usagers désignés par le Maire

Délibération n° 9- Election des membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

18 votants — 18 suffrages exprimés

Ont été élus membres du Conseil d'Administration du CCAS de Congénies :

Audrey SANCHEZ, Audrey BERNARDEAU, Audrey GUILMENT, Laureline CAMPS, Gilles DEVESA, Thibaut BOURSE.

Délibération n° 10- Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Adopté à l'unanimité

Rôle	Membres
<i>Membres titulaires</i>	Philippe BORDAS, Paméla ANIORTE GAUTIER, Jean-Michel RAVEL
<i>Membres suppléants</i>	Yannick CHENIN, Rémi GUILLOTEAU, Camille VANGHELUWE

Le Maire assure la présidence de la Commission d'Appel d'Offres.

Délibération n° 11- Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de la Vaunage

Résultat du vote : 14 pour — 4 contre — 0 abstention

Rôle	Membres
<i>Délégués titulaires</i>	Rémi GUILLOTEAU, Yannick CHENIN
<i>Délégué suppléant</i>	Patrice CHIRON

Délibération n° 12- Désignation des délégués auprès de Territoires Energies (SMEG)

Résultat du vote : 16 pour — 2 contre — 0 abstention



Suite au renouvellement du conseil municipal, les représentants de la commune au sein de Territoires Énergies SMEG (Syndicat Mixte d'Électrification du Gard) ont été désignés :

Rôle	Membres
<i>Délégués titulaires</i>	Rémi GUILLOTEAU, Yannick CHENIN
<i>Délégués suppléants</i>	Didier PAULEAU, Laureline CAMPS

Délibération n° 13- Désignation du délégué au C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale)

Résultat du vote : 18 pour — 0 contre — 0 abstention

Monsieur Pierrick BOLZINGER a été désigné délégué de la commune au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour la durée du mandat municipal en cours.

Questions diverses

- **Délégations des conseillers** : Audrey GUILMENT est déléguée à la « Qualité de vie et affaires scolaires » ; Patrice CHIRON est délégué aux « Travaux ».
- **Journal communal** : La prochaine édition papier est prévue pour juin 2026, suivie d'une parution à la rentrée (septembre/octobre 2026), puis en janvier 2027.
- **Commission des impôts directs** : Sa création est reportée, la constitution de la liste réglementaire de 24 noms nécessitant davantage de temps.
- **La commission de contrôle des listes électorales et la commission de délégation de service public** seront traitées lors d'une prochaine séance.

Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Fait à Congénies, le 03/04/2026.

Le maire
Loïc Lephay

Le secrétaire de séance
Rémi Guilloteau